

+

11 9^h 1841

Cher cher cousin,

un obstacle insurmontable m'a empêché jusqu'à
ce jour de partir pour Corcraute. Je ne puis
pas pouvoir partir désormais avant lundi. ce
retard forcè m'a empêché d'être chez vous pour le
jour marqué. Je regrette singulièrement d'être
infidèle à ma promesse. Mais je ne puis en
changer aux événements - vous pourriez, si vous
n'avez mieux d'offrir la cérémonie, venir ici à
St. Thame, il va revenir en 3 jours-ci. et vous pour-
riez le dire et vous donneriez vous même un
dote non, comme supérieur, et dans le mien
comme non fondé de pouvoir l'habit si étroit
et si long très attendu par le cher Pothier.
Je serais content que vous eussiez cette première
consolation. J'aimerais que cette d'augmētation
en proportion de la privation que j'éprouverai
de n'être pas présent. la consolation, les succès

pour un présent, je vous le demande, à beau
Dieu! à moi le crâie pourvu que vous me donniez
le comage de la porter comme il convient.

Mr. Bellier est arrivé: Sr. St. Francis d'Assis
vient de me remettre une petite boîte pour vous,
en lettre de Sr. Francis m'annonce qu'il
a du partir mardi. bien des choses ont été pu
vous être dites à mon sujet à cette occasion
faîtes moi la justice de suspendre votre jugement
jusqu'à ce que je puisse vous dire 2 mots.

Oh qu'il est dur d'être exilé en ce pays-ci!
Mais l'ouvrage! la vie grave l'attonité toute
cette pour amuse et être heureux! - prions
mon cher, que le bon Dieu nous donne de bien
passer la vie. Tout à vous

et Cel. Fr. Des.

Genève. le 11 9^{bre} 1841.